



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Point sur le budget recherche 2023

**Commission de la recherche du conseil académique
du 13 juillet 2023
Délibération 2023/07/CR-027**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2023/09/CA003 du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2022 qui approuve le projet du modèle d'allocation des ressources pour le budget 2023 ;

Vu la délibération 2022/11/CR-037 de la commission de la recherche en date du 15 novembre 2022 qui approuve la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche adoptent la nouvelle répartition du budget récurrent de la recherche sur l'exercice 2023 (tableau en annexe) comprenant notamment :

- **La clé de répartition du complément LPR 2023**
- **La prise en charge de la revalorisation de la rémunération des doctorants financés sur projets de recherche**
- **La prise en charge du remboursement à l'IUT pour le CRITT.**

Toulouse, le 17 juillet 2023

Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

RECETTES	BUDGET INITIAL 2023	REAJUSTEMENT	Observations
Allocation recherche	4 041 147,00 €	4 041 147,00 €	
LPR	320 746,00 €	965 984,00 €	645 238 € LPR au BR3
Actions spécifiques - IUF	188 750,00 €	188 750,00 €	
Allocation de base DSL	323 107,00 €	323 107,00 €	
TOTAL SCSP	4 873 750,00 €	5 518 988,00 €	
Prélèvements sur contrats de recherche et grands projets, précipt	4 085 000,00 €	4 434 771,10 €	349 771,10 € au BR1 dont part hébergeur CNRS et précipt ANR
Redevances sur droits de la propriété intellectuelle (brevets, licences)	190 000,00 €	190 000,00 €	
TOTAL RESSOURCES PROPRES	4 275 000,00 €	4 624 771,10 €	
TOTAL RESSOURCES HORS OP	9 148 750,00 €	10 143 759,10 €	Soit 995 009,10 € de différence

DEPENSES MODIFIEES	BUDGET INITIAL 2023	REAJUSTEMENT	Observations
Dotations UMR + URU	3 314 916,00 €	3 867 996,00 €	Complément LPR
Dotations UPUR + UAR + US + CIC	697 044,00 €	789 202,00 €	Complément LPR
Appels d'offres : - Manifestations scientifiques - Tremplin - Mobilité courte doctorants - Equipement	289 000,00 €	911 500,00 €	Réinjection de la réserve "réserve fluide"+ une part des recettes nouvelles au bénéfice de l'AO équipement
Contribution CALMIP	600 000,00 €	219 339,54 €	Remobilisation de la réserve fluide
Docteur Honoris Causa	5 000,00 €	15 000,00 €	
Contributions exceptionnelles - Nœud CECAM GSO - FeRMI - ACTRIS-FR et ACTRIS-ERIC - LAERO/OMP - Master Erasmus Mundus TCCM - Remboursement CRITT - Autres contributions au fil de l'eau (IGEM, prix Fermat, etc.) - Réserve	543 675,00 €	254 223,38 €	Remobilisation réserve fluide + remboursement CRITT
Soutien à la masse salariale des projets de recherche	- €	300 000,00 €	Revalorisation contrats doctoraux Soutien aux projets de recherche
Hébergement de RESTORE	- €	25 704,78 €	Reversement à l'EFS pour l'hébergement de RESTORE (part hébergeur prélevée par UT3 sur les contrats RESTORE)
Hébergement du CRITT	55 000,00 €	120 178,40 €	
Budget de fonctionnement de la Commission Recherche	5 000,00 €	1 500,00 €	